

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BELLECHASSE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, tenue le **2 juillet 2024**, à 20 heures, à la salle du conseil municipal au Collège de Saint-Damien située au 75, route Saint-Gérard et à laquelle sont présents :

Siège #1 - Normand Mercier  
Siège #2 - Annick Patoine  
Siège #3 - Line Fradette  
Siège #4 - Simon Bissonnette  
Siège #5 - Gaétan Labrecque  
Siège #6 - Jean-Louis Thibault

Est/sont absents:

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Sébastien Bourget, maire. Est aussi présent, monsieur Vincent Drouin, directeur général et greffier-trésorier.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Sébastien Bourget, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux gens présents.

**2024-07-01 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 - Séance ordinaire du 3 juin 2024
  - 3.2 - Séance extraordinaire du 25 juin 2024
- 4 - FINANCES
  - 4.1 - Adoption des dépenses du mois de juin 2024
- 5 - ADMINISTRATION
  - 5.1 - Budget 2024 de l'OMH des Plaines et Monts de Bellechasse en date du 29 novembre 2023
  - 5.2 - Vente pour taxes 2024
  - 5.3 - Annulation du conseil municipal du 5 août 2024
- 6 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, INSPECTION & DÉVELOPPEMENT
  - 6.1 - Projet de développement de la phase #2 sur le boulevard Père-Brousseau
  - 6.2 - Dépôt du projet du nouveau périmètre urbain

6.3 - Centre de transformation du logement communautaire

6.4 - Projet régional en habitation en Chaudière-Appalaches

7 - SERVICE PUBLIC

7.1 - Travaux de réfection de la route Saint-Gérard, élargissement de la surface pavée

7.2 - Étangs d'épuration, mesure des boues

7.3 - Révision du règlement régional numéro 235-13 relatif à la protection et à la mise en valeur des forêts privées

8 - ARÉNA, LOISIRS, DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL

8.1 - Espace Chaudière-Appalaches, octroi d'un module de parc

8.2 - Achat de chaises et tables au Chalet communautaire

8.3 - Confirmation de fin des travaux de la réfection du Chalet communautaire

8.4 - Dépôt du bilan financier 2023-2024 de Skimont Saint-Damien

9 - CORRESPONDANCE ET INFORMATION

9.1 - Suivi du développement du Parc des Soeurs

9.2 - Suivi du développement du Havre du Lac Vert

9.3 - Suivi du développement de la Maison mère

9.4 - Expo BBQ Bellechasse, souper hommage

9.5 - Programme d'aide à la voirie locale, PPA-CE

9.6 - Tournoi de golf des employés de IPL

9.7 - Demande de l'équipe de balle rapide U20 pour le Championnat canadien

10 - PÉRIODE DES QUESTIONS

11 - LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2024-07-02 3.1 - Séance ordinaire du 3 juin 2024**

Copie du procès-verbal de cette séance ordinaire a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par le conseiller Simon Bissonnette, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE le procès-verbal de cette séance soit approuvé tel que présenté.

**2024-07-03 3.2 - Séance extraordinaire du 25 juin 2024**

Copie du procès-verbal de cette séance extraordinaire a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault, appuyé par le conseiller Normand Mercier et résolu unanimement :

QUE le procès-verbal de cette séance soit approuvé tel que présenté.

4 - FINANCES

**2024-07-04 4.1 - Adoption des dépenses du mois de juin 2024**

Il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et résolu unanimement :

QUE soit adoptée la liste des comptes à payer fournie aux membres du conseil par le greffier-trésorier pour un montant de 250 240.82, \$ et des salaires de 126 798.77 \$ en date du 2 juillet 2024 pour les dépenses de juin 2024.

## **5 - ADMINISTRATION**

### **2024-07-05 5.1 - Budget 2024 de l'OMH des Plaines et Monts de Bellechasse en date du 29 novembre 2023**

Il est proposé par le conseiller Normand Mercier, appuyé par le conseiller Simon Bissonnette et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal approuve le déficit d'exploitation 2024, datée du 23 novembre 2023, de l'Office Municipal d'Habitation des Plaines et Monts de Bellechasse tel que montré au document préparé par la Société d'habitation du Québec;

QUE celle-ci indique une participation financière de 13 442 \$ de la part de la Municipalité en date du 23 novembre 2023. Cette somme représente 10% du déficit d'opération de l'Office Municipal d'Habitation des Plaines et Monts de Bellechasse.

### **5.2 - Vente pour taxes 2024**

Les deux lots qui étaient en vente pour les taxes impayées ont trouvé preneurs le 13 juin dernier.

### **2024-07-06 5.3 - Annulation du conseil municipal du 5 août 2024**

Il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par le conseiller Simon Bissonnette et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal annule la séance du conseil prévue le 5 août 2024;

QU'un avis public soit envoyé pour informer la population.

## **6 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, INSPECTION & DÉVELOPPEMENT**

### **6.1 - Projet de développement de la phase #2 sur le boulevard Père-Brousseau**

Le directeur général dépose deux options pour le développement de la phase 2 du secteur du boulevard Père-Brousseau. L'option 1 propose 24 nouveaux terrains résidentiels et l'option 2 suggère 16 nouveaux terrains résidentiels ainsi que le développement de la rue Industrielle jusqu'à la rue de l'Entreprise. Le conseil va continuer d'analyser ces options et à voir à d'autres possibilités pour le développement résidentiel dans notre périmètre urbain.

### **6.2 - Dépôt du projet du nouveau périmètre urbain**

Le conseil prend connaissance de son nouveau projet de périmètre urbain. Ce projet semble intéressant, cependant certains ajouts devraient y être apportés.

### **2024-07-07 6.3 - Centre de transformation du logement communautaire**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland est maintenant propriétaire de l'immeuble de la Maison Mère;

ATTENDU QUE le conseil municipal est d'avis qu'une étude de faisabilité concernant l'analyse de projets possibles à la Maison Mère serait intéressante;

ATTENDU QUE le Centre de transformation du logement communautaire finance ce type d'étude;

ATTENDU QU'un organisme à but non lucratif doit être porteur de la demande du programme d'aide financière;

ATTENDU QUE la Résidence HANA est d'accord pour déposer une demande au Fonds de transformation du secteur en collaboration avec la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gaétan Labrecque, appuyé par la conseillère Line Fradette et résolu unanimement :

QUE le conseil appuie la Résidence HANA dans sa demande au Fonds de transformation du secteur.

#### **6.4 - Projet régional en habitation en Chaudière-Appalaches**

Ce projet vise à apporter un soutien aux équipes des 8 MRC présentes sur le territoire ainsi qu'à au moins 40 municipalités (minimum 5 par MRC) de la région de Chaudière-Appalaches. L'objectif est de stimuler le développement de projets d'habitation. Pour ce faire, des ressources humaines seront mobilisées sur une période de 24 mois. Ces ressources vont élaborer des ententes de services avec chaque MRC pour fournir un soutien direct aux équipes afin d'appuyer des initiatives dans le domaine de l'habitation, développer des outils et méthodes de travail visant à faciliter le travail et à appuyer les efforts des diverses équipes au sein des MRC et des municipalités et assurer une veille stratégique et une concertation auprès des différentes équipes des MRC afin de garantir la capitalisation des expériences au sein de chaque territoire ainsi qu'à l'échelle de l'ensemble du Québec.

#### **7 - SERVICE PUBLIC**

2024-07-08

##### **7.1 - Travaux de réfection de la route Saint-Gérard, élargissement de la surface pavée**

ATTENDU QUE la Municipalité réalise des travaux de réfection de la route Saint-Gérard sur 1,7 kilomètre;

ATTENDU QUE la Municipalité voudrait élargir les accotements de cette section de la route Saint-Gérard pour améliorer la sécurité des usagers;

ATTENDU QUE selon une étude préliminaire des professionnels responsables des travaux, il serait possible d'élargir la route de 0.5 mètre de chaque côté;

ATTENDU QUE l'évaluation préliminaire des coûts s'élève à 89 000 \$ et qu'elle serait financée à 85 %;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil donne son accord pour l'élargissement des accotements de 0.5 mètre de la route Saint-Gérard sur une section de 1,7 kilomètre.

##### **7.2 - Étangs d'épuration, mesure des boues**

À la suite de la mesure d'accumulation de boues dans les étangs d'épuration, le rapport de la firme « Écho-Tech H2O » confirme que la Municipalité devra procéder à une

vidange de 2 des 4 étangs en 2025. Le responsable des eaux usées va nous revenir avec la solution appropriée pour la vidange de ces 2 étangs.

### **7.3 - Révision du règlement régional numéro 235-13 relatif à la protection et à la mise en valeur des forêts privées**

L'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches demande aux élus de Bellechasse de tenir compte des recommandations de leur comité de travail lors de l'actuelle révision du règlement forestier. Également, un comité de travail a été formé à la MRC de Bellechasse pour voir à la révision de ce règlement. Ce comité prendra connaissance des recommandations de l'Agence.

## **8 - ARÉNA, LOISIRS, DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL**

### **2024-07-09 8.1 - Espace Chaudière-Appalaches, octroi d'un module de parc**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme ESPACE Chaudière-Appalaches a proposé de faire don d'un module de parc dans le cadre du projet de sensibilisation à la prévention de la violence faite aux enfants;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal reconnaît l'importance de ce projet pour le bien-être et l'éducation de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE le bénéficiaire s'engage à respecter toutes les obligations et conditions stipulées dans le protocole d'entente, y compris la planification de la livraison, l'installation du module conformément aux lois et règlements en vigueur, et l'organisation d'un événement d'inauguration;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et résolu unanimement :

QUE le conseil d'administration de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland approuve l'entente de don et autorise Mme Johannie Pageau, coordonnatrice des loisirs à signer la convention relative à l'octroi du module de parc en tant que bénéficiaire;

QUE la Municipalité s'engage à donner une visibilité appropriée à ESPACE Chaudière-Appalaches lors de toutes activités publiques ou communications liées au projet en utilisant le logo officiel et en informant l'organisme de cette utilisation;

QUE la Municipalité transmettra une copie de la présente résolution à ESPACE Chaudière-Appalaches dans les trente (30) jours suivant la signature de la convention.

### **2024-07-10 8.2 - Achat de chaises et tables au Chalet communautaire**

Il est proposé par le conseiller Simon Bissonnette, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal approuve la soumission de l'entreprise « CTI chaises et tables internationales » pour l'achat de 10 tables et 40 chaises, au montant de 3 390.00 \$ excluant les taxes;

QUE ces chaises et ces tables seront installées au Chalet communautaire.

### **2024-07-11 8.3 - Confirmation de fin des travaux de la réfection du Chalet communautaire**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland a réalisé et terminé la réfection du Chalet communautaire en date du 31 mai 2024;

ATTENDU QUE le conseil municipal confirme que le coût des travaux s'élève à 114 559.00 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par la conseillère Line Fradette et résolu unanimement :

QUE le conseil confirme que les travaux seront financés en totalité par le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).

#### **8.4 - Dépôt du bilan financier 2023-2024 de Skimont Saint-Damien**

Notre directeur général dépose le bilan financier 2023-2024 de Skimont Saint-Damien.

### **9 - CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

#### **9.1 - Suivi du développement du Parc des Soeurs**

Les jets d'eau et le bâtiment de services devraient être ouverts à la population d'ici les prochains jours. La première soirée estivale au Parc des Soeurs aura lieu ce jeudi 4 juillet. Les gens sont invités à y participer et à consulter la programmation estivale du Parc des Soeurs sur notre page Facebook.

#### **9.2 - Suivi du développement du Havre du Lac Vert**

Le conseil d'administration a reçu une nouvelle version des plans pour le réaménagement de la Maison Saint-Bernard. L'appel d'offres pour le choix de l'entrepreneur général pour les travaux devrait se réaliser cet automne.

#### **9.3 - Suivi du développement de la Maison mère**

Le syndicat de copropriété travaille toujours à la mise en place de la structure administrative de l'organisme.

#### **9.4 - Expo BBQ Bellechasse, souper hommage**

Le conseil ne participera pas à cet événement.

#### **9.5 - Programme d'aide à la voirie locale, PPA-CE**

La Municipalité se voit octroyer une somme de 16 800 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) en 2024.

#### **2024-07-12 9.6 - Tournoi de golf des employés de IPL**

Il est proposé par le conseiller Normand Mercier, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal offre en commandite, 4 départs de golf pour l'Amicale de golf de la municipalité de Saint-Damien en 2024 ou 2025, dans le cadre du Tournoi de golf des employés de IPL en 2024.

#### **2024-07-13 9.7 - Demande de l'équipe de balle rapide U20 pour le Championnat canadien**

Il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal autorise le versement d'une aide financière de 100 \$ à M. Hugo Bissonnette et son équipe de balle rapide U20 pour le Championnat canadien 2024.

Le conseiller M. Simon Bissonnette n'a pas participé à la discussion de cette résolution étant donné son lien familial avec le demandeur.

## **10 - PÉRIODE DES QUESTIONS**

Aucune question.

## **2024-07-14 11 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée à 20 h 30.

\_\_\_\_\_  
Sébastien Bourget  
Maire

\_\_\_\_\_  
Vincent Drouin,  
Greffier-trésorier

Je soussigné, Sébastien Bourget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Sébastien Bourget  
Maire

### **Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussigné, Vincent Drouin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, certifie et déclare que la somme pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance ordinaire est disponible.

\_\_\_\_\_  
Vincent Drouin  
Greffier-trésorier